

Easypitch s'engage pour l'égalité professionnelle

Déclaration de politique en faveur de l'égalité professionnelle



Easypitch et sa filiale HPL s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle entre tous leurs collaborateurs, quels que soient leur genre, leur origine, leur âge, leur handicap ou toute autre caractéristique personnelle.

Notre volonté est de garantir un environnement de travail inclusif où chaque employé bénéficie des mêmes opportunités d'évolution, de formation et de reconnaissance.

Absence de discrimination

Conformément à la législation en vigueur, nous veillons à l'absence de toute discrimination dans nos processus de recrutement, de gestion des carrières et de rémunération.

Notre siège à Montreuil est situé dans un département défavorisé (Seine-Saint-Denis) et nous considérons de notre devoir d'aider à l'insertion et au respect mutuel.

Nous garantissons une culture d'inclusion où chaque talent a les mêmes chances de réussite, indépendamment de son genre, de son origine ou toute autre caractéristique personnelle.

En matière de rémunération, notre règle est à travail égal, salaire égal. Chaque année les écarts de rémunération sont analysés et un budget spécifique est alloué pour corriger les disparités injustifiées.

Équilibre entre la vie professionnelle et personnelle

Le télétravail est une modalité ouverte à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs dans la mesure où la nature de leur travail le permet.

Une attention particulière est portée à ceux qui ont des enfants afin de leur permettre d'harmoniser leur vie personnelle et professionnelle. Le mercredi est en conséquence un jour de télétravail prioritaire pour les parents.

Les enfants peuvent occasionnellement être accueillis sur le lieu de travail de leurs parents si les conditions de sécurité sont compatibles (ce n'est pas autorisé pour les employés effectuant des opérations de logistique ou en l'atelier). Cependant, occasionnellement, les enfants de ces personnes peuvent être confiés à la garde de collègues ayant des conditions de travail moins dangereuses pour de jeunes enfants. C'est l'esprit de solidarité et d'empathie que nous souhaitons favoriser.

Les horaires de travail peuvent être adaptés librement pour les tâches qui n'exigent pas de présence physique à un moment précis. Chacun a la responsabilité du bon fonctionnement de sa mission et nous comptons sur la conscience professionnelle de chacun pour que cette liberté soit profitable à la vie de famille des employés et à leur épanouissement professionnel.

La diversité est une richesse

Nous encourageons la diversité des équipes et mettons en place des actions concrètes visant à prévenir et traiter toute situation de harcèlement ou d'inégalité.

Par exemple, nous avons proposé une formation « osez le conflit » destinée à faire prendre conscience d'impulsions, d'automatismes, de réactions et de mécanismes négatifs afin de les identifier et d'y réagir de façon appropriée.

Tout conflit non-résolu, tout comportement déplacé doit être signalé et fera l'objet de mesures adaptées.

L'égalité professionnelle est pour tous et par tous

L'ensemble du personnel est invité à respecter et soutenir notre politique, qui constitue un pilier fondamental de notre culture d'entreprise

La direction s'engage à évaluer régulièrement les pratiques et à prendre toutes les mesures nécessaires afin de favoriser l'égalité professionnelle et le bien-être de chacun.

Pour toute question ou suggestion concernant cette politique, les collaborateurs peuvent s'adresser à la direction, qui reste à l'écoute pour garantir le respect de nos engagements.

